

Esprit, novembre 1961.

Contre la barbarie

Le Préfet de police ayant interdit aux Algériens de la région parisienne de circuler dans la rue après huit heures du soir, trente mille d'entre eux ont manifesté à Paris, les 17 et 18 octobre. Jusqu'alors relégués dans les quartiers sordides, rossés dans les postes de police, concentrés dans les camps d'internement — bref à peu près invisibles aux bons citoyens —, les réprouvés, qui avaient mis pour cette occasion leur costume du dimanche, se sont montrés dans les beaux quartiers. Pour la première fois, la guerre d'Algérie a étalé sa vérité aux yeux de ceux qui continuaient à vivre comme si elle n'existait pas.

A l'appel du F.L.N., les manifestants sont venus par groupes résolus et calmes. Ils avaient reçu la consigne de ne pas s'armer. Cependant, la police et les C.R.S., après avoir chargé avec une extrême brutalité, arrêterent la moitié des manifestants. Quelques-uns furent abattus sur place à coups de mitraillette; d'autres, qui avaient été blessés, furent frappés encore et il y eut même des cas où on laissa agoniser des blessés sur le trottoir, en interdisant à quiconque de les aider. Douze mille hommes furent emmenés et, après avoir été méthodiquement frappés, ils furent laissés quatre ou cinq jours presque sans soins dans des camps de concentration où personne, ni journaliste ni prêtre, ne put entrer. Un millier ont été expédiés en Algérie, dans ce qu'on appelle des « camps de triage ». Plusieurs ont été dépouillés de leurs pièces d'identité et de leur argent. Des parents, déportés ou « disparus », ont été enlevés à leurs enfants. Voilà ce qu'on sait ¹. Ce qu'on

1. Une multitude de témoignages le prouvent (cf. notamment dans le n° de *Témoignage Chrétien* du 26 octobre). Ces témoignages seront prochainement rassemblés par les soins d'une commission d'enquête.

CONTRE LA BARBARIE

ne sait pas, ce qu'on entrevoit, ce qu'on saura un jour, c'est le nombre de ceux qui ont été liquidés en secret : abandonnés dans les bois ou jetés à l'eau.

Ce qui se passait quotidiennement à Alger s'est donc produit à Paris, et la Seine charrie les frères des cadavres qui dorment au fond de la baie d'Alger.

La guerre est une suite de manœuvres où s'enchaînent attaques et contre attaques. Avant le couvre-feu, il y eut les attentats F.L.N. contre des agents de police, mais en même temps que les attentats il y avait les brutalités indistinctes que la police et les harkis exerçaient sur les Nord-Africains, et encore avant, bien avant, il y avait la colonisation... Nous ne raconterons pas cette histoire; de plus, s'il est possible d'expliquer certains excès, notre rôle n'est pas de les justifier. Quand des terroristes musulmans jettent une grenade sur un groupe d'enfants ou se déguisent en femmes pour abattre un médecin, nous disons notre dégoût. Mais, ce 17 octobre, il s'agissait d'un défilé pacifique qui fut réprimé avec une ignoble sauvagerie, et fut suivi de représailles plus impardonnables encore.

Inutile, également, de pratiquer des assimilations historiques. La situation des Algériens à Paris n'est pas celle des Juifs, victimes jadis désignées par leur religion ou leur nom et arrachées de force à des communautés paisibles : depuis des années, le peuple algérien combat pour faire reconnaître son existence. Pourtant, la ségrégation d'une catégorie d'hommes, qui d'ailleurs conservent la qualité de citoyens français jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement, établit chez nous le système de la répression collective ¹. C'est

1. D'une lettre rédigée par nos amis André Depierre et Pierre Collignon, nous extrayons ce passage : « Pour justifier tout, on dit : « Il y a le terrorisme F.L.N. ». C'est vrai. Mais 150.000 innocents doivent-ils payer, et cela continuellement, pour 100 coupables, ou 100 tueurs ? Cette méthode de la répression en chaîne ne peut que susciter de nouveaux volontaires pour le terrorisme F.L.N. Mais, au fait, il y a des officiers conspirateurs. Pourquoi ne pas empêcher les officiers de se réunir et de sortir le soir ? Hérode a massacré tous les enfants de Bethléem pour en éliminer un seul. A cause de cela, dans l'Histoire, Hérode est marqué du sceau de l'infamie, de la malédiction humaine. Un seul remède pour vider l'abcès du ter-

CONTRE LA BARBARIE

une décision inique, sans précédent dans l'histoire de la France moderne, en dehors des mesures allemandes sous l'occupation. Elle viole la Loi et la Constitution : la preuve en est que celui qui l'a prise ne l'a fait, hypocritement, que sous forme de « conseil » aux Algériens, « dans leur intérêt ».

Le couvre-feu pour les Algériens ne pouvait entraîner de leur part que la révolte; il appelle de la part de tous la dénonciation publique de ceux qui ont pris la responsabilité du couvre-feu et qui ont autorisé les atrocités de la répression.

Les lynchages, les exécutions sommaires, la chasse à l'Arabe, qui furent à Paris le fait de policiers et à Metz le fait de soldats parachutistes, constituent une barbarie raciste dont les responsables méritent une condamnation pénale, morale et religieuse. Aucun raisonnement politique, aucune prudence administrative ne valent en face de tels crimes. Ceux qui disposent d'une parcelle d'autorité n'ont pas le droit de laisser, sans intervenir, sans parler nettement, le peuple français s'abandonner au racisme qui vient de faire chez nous, en quelques jours, d'effroyables progrès.

Il ne faut pas détailler là où la terreur ne détaille pas. Les autorités ont muni d'autorisations spéciales certains Algériens que leur fonction oblige à sortir le soir. Mais, en admettant qu'ils acceptent de s'en servir, à quoi bon? Ils sont assommés et emmenés par la police avant d'avoir pu montrer leurs papiers. Certains de nos amis — et parmi eux des chrétiens et des juifs nés en Algérie et installés en France depuis vingt ou trente ans — doivent regagner leur domicile quand le soir tombe, ou bien se résoudre à quitter la France. Nous avons honte.

Affreuses sont les conséquences de ces atrocités pour la

racisme algérien : il faut en éliminer les causes, les racines : tout d'abord le mépris et le racisme dont nos frères sont victimes, l'injustice de leur sort, la misère qui les frappe ; et surtout terminer cette guerre, qui est leur lutte d'hommes libres à la conquête de leur dignité. Laisserons-nous massacrer encore les Innocents sous le prétexte que nous ne savons ou que nous ne voyons pas ou que nous n'y pouvons rien? Les Allemands ont trouvé ces excuses-là après 1945. Ce ne sont pas des excuses d'hommes, ni de chrétiens. »

CONTRE LA BARBARIE

France, dans son prestige international, dans ses rapports avec le Maghreb, avec l'Algérie de demain. On détruit ainsi les dernières chances humaines d'une coopération. Les Français se résigneront-ils? Les travailleurs parisiens qui, le matin même de la manifestation, faisaient grève pour leurs salaires, abandonneront-ils les Algériens? Est-ce le signe de la cassure définitive avec ce peuple rejeté de nos villes, rejeté de nos nuits, renvoyé à sa race humiliée, à sa misère, à sa haine?

Le moment que nous annonçons depuis longtemps est venu : l'horreur organisée gagne la métropole. Voilà peut-être notre dernière chance : chaque Français est mis en demeure d'approuver ou de combattre. Donc à chacun son combat, par la parole, le geste, l'action. Manifestez, opposez-vous partout à la proscription raciste, alertez les autorités civiles et spirituelles, formez des groupes de résistance à l'inhumanité. Multipliez les protestations, individuelles et collectives; mais aussi donnez un poids politique à votre action, au moment où s'effacent les principaux obstacles à la négociation : réclamez sans relâche la paix en Algérie.

Il n'entre guère dans notre rôle de donner des consignes collectives. Si, exceptionnellement, nous le faisons, c'est parce que chacun d'entre nous est intimement convaincu qu'une absence de réaction nous désignerait à l'avalissement et à la dictature.

Le Comité directeur d'*Esprit*.

Parmi les nombreuses protestations qui nous ont été communiquées, nous citerons celle de nos camarades de Grenoble :

Le Groupe Esprit de Grenoble, réuni le 25 octobre 1961, dénonce la dégradation inhumaine dont témoignent les mesures d'exception prises récemment à Paris :

- la discrimination à l'égard des hôtes algériens de la France représente la première installation systématique du racisme en France. Jamais encore le visage lui-même n'avait constitué un motif d'arrestation;
- les fusillades en plein Paris devant une manifestation sans armes;
- le régime de détention des Algériens arrêtés, qui, non seulement atteint la dignité de l'homme, mais met en cause sa vie même.

Il appelle tous ceux qui pensent qu'aucun prétexte ne saurait justifier pareille atteinte à l'homme, à s'associer aux protestations qu'élevont les milieux les plus divers et à mener d'urgence et en commun les actions nécessaires pour le retour à un régime normal.